

Manchester, N.-H., — Je vous envoie deux piastres, pour mon abonnement aux "Annales" jusqu'à mai 1904, et pour un don au Sanctuaire. Je recommande aux prières, un père de famille qui s'oublie gravement, deux jeunes gens qui suivent une mauvaise pente, et une jeune fille, qui n'est pas pour ses parents ce qu'elle devrait être...

St-Michel de Bellechasse, 17 novembre. — Je me recommande à N.-D. du T. S. Rosaire pour obtenir une grande faveur spirituelle. Mme G.-L. G.

— Je suis malade depuis quatre mois et bien souffrante. J'inclus les honoraires d'une messe au Sanctuaire pour obtenir ma guérison. Mme M. M.

Deschambault, 18 novembre. — Une jeune personne avait un mal d'yeux, causé par un rhumatisme à la tête; elle a obtenu sa guérison après plusieurs neuvaines à N.-D. du T. S. Rosaire, à saint Joseph, à sainte Anne et à saint François d'Assise. Mille remerciements.—E. H.

(Les écrits destinés à être publiés dans les "Annales" doivent être remis aux imprimeurs le 10 de chaque mois.)

Québec, 18 novembre. — Je me recommande aux prières qui se font dans le Sanctuaire pour une grâce spirituelle. Si je l'obtiens, je promets un abonnement aux "Annales". — Abonnée.

Montréal, 19 novembre. — Je suis clouée sur mon lit par de fréquentes hémorragies, qui mettent ma vie en danger. J'inclus une piastre pour faire brûler des cierges pendant une neuvaine devant l'autel du Rosaire. Veuillez faire une neuvaine, nous unissons nos prières aux vôtres.—Mme L. P. T.

(Nous disons une dizaine du rosaire à votre intention. Nous espérons de recevoir de consolantes nouvelles bientôt.)

Saint-Henri, Montréal, 19 novembre. — Après promesse de publication dans les "Annales du T. S. Rosaire", d'une lumière pour un jour et d'une grand'messe dans le Sanctuaire de N.-D. du Rosaire, j'ai obtenu les grâces très grandes que j'ai demandées. Oui, je puis dire en toute sincérité que la Reine du Rosaire n'abandonne jamais l'âme qui se confie en elle. — Mme A. M.

Cap-de-la-Madeleine, novembre. — Remerciements à N.-D. du T. S. Rosaire pour guérison obtenue après la promesse de faire six visites au S. Sépulcre et de publier dans les "Annales".

— Mme Ep. L. guérie d'un mal de pied après promesse de faire un pèlerinage à pied au Cap-de-la-Madeleine, en mendiant pour le Sanctuaire. Après avoir obtenu sa guérison, elle accomplit sa promesse avec joie et donne au Sanctuaire \$6.40, produit de sa quête.

St-Thomas de Montmagny, 20 novembre. — Après une neuvaine à Notre-Dame du T. S. Rosaire et promesse de publication dans les "Annales", j'ai été guérie d'un mal de jambe qui m'empêchait de vaquer à mes occupations. Reconnaisance, amour à cette bonne Mère pour un bienfait si signalé.—Mme E. L.

Saint-Samuel, 21 novembre. — Mme A. D. a obtenu la guérison de son fils après la promesse de faire publier dans les "Annales".